

**MASTÈRE
_ SPÉCIALISÉ®**

**SE DÉMARQUER,
DÉVELOPPER
SON EXPERTISE**



Une autre idée de l'excellence

CESI s'engage, depuis sa création, en faveur de la promotion sociale, de l'accessibilité et de l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant son excellence académique. Sa mission est de préparer ses étudiants aux métiers émergents et aux attentes des entreprises, et de les accompagner afin qu'ils expriment pleinement leur potentiel.

UNE ÉCOLE QUI S'ENGAGE

La promotion sociale par l'excellence académique

La promotion sociale est au cœur du projet de l'école. Pionnière de l'apprentissage dans le Supérieur, CESI représente une véritable opportunité pour ses étudiants.

Cette ambition est indissociable du développement de son excellence académique, notamment illustrée par un laboratoire de recherche présent au cœur de la pédagogie de l'école et ses équipements technologiques de pointe dans ses campus.

L'accessibilité

Grâce à son ancrage territorial de proximité porté par ses 25 campus, CESI propose quatre diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et 33 titres certifiants RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac +2 à bac +5. Ses partenariats avec les écosystèmes locaux favorisent l'employabilité de chacun partout en France.

L'insertion professionnelle

CESI est une école créée par et pour les entreprises, garantissant des formations toujours à la pointe des besoins des professionnels. Elle offre un accompagnement de grande proximité dans la recherche d'entreprise pour un stage ou une alternance, la préparation aux entretiens et l'acquisition des soft skills nécessaires pour entrer dans la vie active.

La diversité et l'inclusion

En 2022, CESI a signé une charte de la diversité proposée par l'association *Les entreprises pour la Cité* qui a pour but d'accompagner les entreprises et employeurs dans la mise en place d'une politique RSE. CESI s'engage dans la lutte contre toute forme de violence sexiste et sexuelle, les disparités femmes-hommes et également contre les questions de genre en déclinant la charte pour l'égalité proposée par la Conférence des grandes écoles (CGE). Les campus de CESI sont accessibles aux personnes en situation de handicap, avec la présence d'un référent dédié dans chacun d'eux pour un accompagnement individuel à toutes les étapes du parcours des étudiants.



TOP 30

Classement de
l'Usine Nouvelle¹



+ 700

de nos étudiants
ont obtenu
une bourse
en 2021²



10^e

Catégorie
« Insertion des élèves »
Usine Nouvelle¹



7^e

Catégorie
« Relations Entreprise »
Usine Nouvelle¹



+ 500

étudiants en
situation de handicap
dans nos campus
en 2022



LES FORCES D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS

Un modèle unique dans l'enseignement supérieur

Ecole d'ingénieurs créée en 1958 par des entreprises, CESI a développé un modèle unique au sein de l'enseignement supérieur. Elle accompagne ses étudiants dans les domaines de l'Industrie & Innovation ; l'Informatique & Numérique ; la Qualité, Sécurité, Environnement & Développement Durable ; le Bâtiment et Travaux Publics & Génie Civil ou le Management & Ressources Humaines, à travers une offre de formation organisée en six programmes en fonction de leur profil :

Programme Grande École	Bac+3 Bachelors	Bac+5 Mastères professionnels	Bac+6 Mastère Spécialisé®	Executive	Programme Doctoral
------------------------	-----------------	-------------------------------	---------------------------	-----------	--------------------

Une école au cœur des transformations

CESI s'inscrit au cœur des transformations technologiques, économiques et sociétales avec son laboratoire de recherche et d'innovation CESI LINEACT (UR7527), dont les activités visent à anticiper et à accompagner les mutations technologiques et organisationnelles des filières liées à la formation à l'industrie, à la ville intelligente, au bâtiment du futur ainsi qu'aux services numériques.

CESI LINEACT, évalué par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) et labellisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, tient un rôle majeur sur l'ensemble des parcours de formation proposés à travers la contribution à l'évolution sans cesse des contenus de formations, de nouvelles méthodes pédagogiques et de plateformes technologiques remarquables.

Une gouvernance au service des étudiants

La gouvernance de CESI est composée de dirigeants d'entreprise et de six branches professionnelles : UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FNTF (Fédération Nationale des Travaux Publics), FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens), Numeum, et l'UTP (Union des transports publics et ferroviaires).

CURSUS D'EXCELLENCE

Accélérez votre carrière en développant votre expertise

Choisir le Programme Mastère Spécialisé® de CESI c'est rejoindre une formation de haut niveau au cœur d'une école présente sur tout le territoire, avec 25 campus dotés d'équipements pédagogiques de pointe, 8 000 entreprises partenaires, une communauté de 106 000 alumni, et 130 universités partenaires dans le monde.

LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DE CESI

L'offre Mastère Spécialisé® de CESI repose sur un socle qui a fait ses preuves : en moyenne, 90 % des diplômés CESI trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Vous désirez acquérir une expertise, une double compétence ou souhaitez approfondir un domaine dans un souci d'évolution de carrière ?

Cette formation est faite pour vous !

La forte implication des intervenants professionnels dans les enseignements et l'obligation de réaliser au moins six mois de mission en entreprise pendant le cursus vous offrent la valorisation d'une formation à haut degré de professionnalisation. La formation accorde aussi une grande place au savoir-être, à la prise de recul et à la compréhension des enjeux et de la stratégie de l'entreprise. L'alternance ou le stage, les conférences d'experts ou encore les études de cas et les projets sont les éléments clés de ces cursus.

CESI vise aussi bien le développement de **compétences techniques que de soft skills** : une alliance de savoir-faire et de savoir-être qui fait la marque de fabrique des diplômés CESI.

POURQUOI CHOISIR LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ?

Devenir expert dans votre domaine, développer vos compétences grâce à des cursus pédagogiques exigeants impliquant des intervenants du monde socio-économique, experts dans leur domaine. Créer des liens étroits et constants entre théorie et mise en pratique au cours d'une formation d'une durée de 12 mois en alternance. La mission en entreprise et la réalisation d'une thèse professionnelle permettent de justifier d'une expérience en entreprise qui augmente votre employabilité.

Vous démarquer et augmenter votre employabilité en développant votre expertise dans votre domaine de compétences avec des cursus Mastère Spécialisé® labélisés par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Label de la Conférence des grandes écoles (CGE)

Les formations labellisées par la CGE respectent des éléments de doctrines définis pour l'accréditation d'un processus de formation de qualité avec pour objectif principal de garantir l'insertion professionnelle. Tous les cursus Mastère Spécialisé® CESI sont réalisés en alternance, une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

EMPLOYABILITÉ

Insertion professionnelle

81,2 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER DE LA QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, RSE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

82,6 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES RISQUES INDUSTRIELS SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

83 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

82,4 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER DE PORTEFEUILLE DE PROJETS SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

83,1 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

91,2 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

81,1 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER DE L'AMÉLIORATION CONTINUE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

83 %

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ[®] MANAGER INDUSTRIALISATION 4.0 SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION



ILS TÉMOIGNENT

Après ma formation de Responsable de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (QSE), j'ai intégré le Mastère Spécialisé[®] Management QSE de CESI en alternance, afin de continuer à développer mes compétences dans ce domaine. Ce cursus m'a permis de rencontrer des professionnels de divers secteurs qui m'ont appris tant sur le plan professionnel que personnel. De nombreux travaux de groupe ont été effectués, ce qui m'a aidé à prendre un recul suffisant et de la hauteur sur la vision QSE de demain.

Après l'obtention de mon diplôme, j'ai intégré une entreprise nationale en tant que Cheffe d'activité Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), où j'ai la chance de mettre en œuvre mes acquis, d'acquérir de nouvelles compétences et de partager mes expériences.

Charlotte, Cheffe d'activité Hygiène, Sécurité et Environnement

DISPOSITIF SOUPLE

Trois rentrées possibles

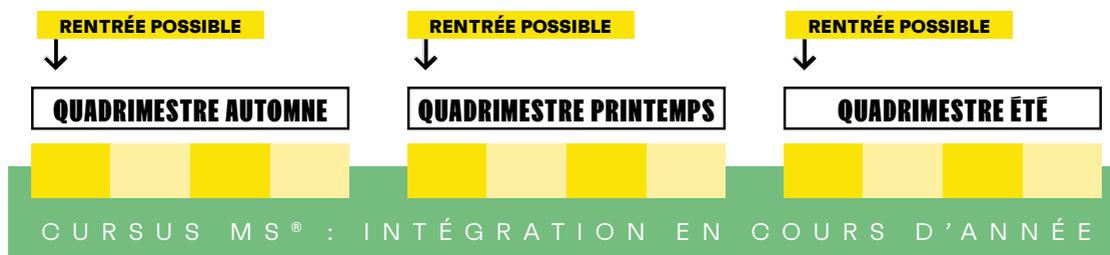


Formation sélective, le Mastère Spécialisé® a pour but de former des cadres hautement qualifiés qui souhaitent acquérir une spécialisation très pointue dans un domaine particulier.

Pour plus de flexibilité, trois rentrées sont proposées chaque année :

- **Automne** (entre octobre et novembre)
- **Printemps** (entre février et mars)
- **Été** (entre juin et juillet)

Ainsi, en fonction de votre projet, vous pouvez choisir votre date de rentrée et intégrer la formation Mastère Spécialisé® en cours sans perdre une année. Ce dispositif souple et structuré en quadrimestres vous permet de rentrer plus vite en formation.



Une unité d'enseignement commune à tous les cursus Mastère Spécialisé® sur chaque quadrimestre permet le regroupement et les échanges inter promotions.

QUADRIMESTRE AUTOMNE

Management de projets

- **Gestion de projets** : définir et planifier le projet
- **Culture projets** : analyse des retours d'expérience choix de la méthode à deployer, pratiques et culture projet

QUADRIMESTRE PRINTEMPS

Management des équipes dans les transitions

- **Management d'équipe** : construire une équipe performante, développer son leadership
- **Conduite du changement et des transitions de la société** : appréhender les menaces et saisir les opportunités, engager le changement

QUADRIMESTRE ÉTÉ

Pilotage stratégique et économique des projets et des entreprises

- **Analyse financière** : analyse financière et viabilité d'un projet : préparation et bilan d'un projet
- **Indicateurs et tableaux de bord** : les différents indicateurs permettant le pilotage de l'entreprise
- **Performance financière et extra financière** : politique RSE, analyse des risques et indicateurs, DPEF

LE PUBLIC

À qui s'adresse un Mastère Spécialisé® ?

Nos cursus Mastère Spécialisé® s'adressent généralement aux étudiants en poursuite d'études et aux professionnels en poste ou en reconversion titulaires d'un bac +5 ou d'un bac +4 avec minimum trois années d'expérience professionnelle.

LES STATUTS POSSIBLES

Différents statuts sont envisageables pour intégrer la formation, ils dépendent de votre situation à l'entrée.

DISPOSITIF	INITIATIVE	BÉNÉFICIAIRES	FINANCEURS
Statut étudiant	Étudiant	Étudiant	Étudiant
Contrat d'apprentissage	Employeur	Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat <small>(sauf dérogation prévue par la loi)</small>	OPCO (Opérateurs de compétences)
Contrat de professionnalisation	Employeur	Salarié	OPCO (Opérateurs de compétences)
Plan de développement des compétences	Employeur	Salarié	Entreprise de plus de 50 salariés, l'employeur
Compte personnel de formation (CPF)	Titulaire du CPF	Salarié	Financé par la Caisse des Dépôts et Consignations avec abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle	Titulaire du CPF	Salarié + démissionnaire pour reconversion	CPIR* Abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Aide individuelle à la formation	Conseiller Pôle emploi	Demandeur d'emploi	Pôle emploi
Financement personnel	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement permettant de faire le point sur sa situation professionnelle (reconversion, formation...). Il est assuré par des conseillers d'organismes habilités.

ÉTUDIANT

- Convention de stage pour la mission en entreprise

SALARIÉ

- Contrat de professionnalisation
- Pro A
- Projet de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Contrat d'apprentissage pour les cursus éligibles

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Convention de stage pour la mission en entreprise

*CPIR (Commissions paritaires interprofessionnelles régionales)

NOS CURSUS MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DANS LE CLASSEMENT EDUNIVERSAL

3^e du classement Master Management de l'Urbanisme Mastère Spécialisé®
Management de Projets de Construction

8^e du classement Master Énergies – Énergies Renouvelables Mastère Spécialisé®
de la Performance Énergétique

3^e du classement Master Qualité, Sécurité, Environnement Mastère Spécialisé®
Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement

5^e du classement Master Gestion de la Production Industrielle Mastère Spécialisé®
Manager de l'Amélioration Continue

6^e du classement Master Management de Projets Mastère Spécialisé®
Manager de Portefeuille de Projets

3^e du classement Master Gestion des Risques Globaux et Industriels Mastère Spécialisé®
Management de la Sécurité et des Risques Industriels

8^e du classement Master Management de l'Innovation Mastère Spécialisé®
Manager de l'Innovation et du Développement d'Activité

23

PARCOURS D'EXCELLENCE
ACCESSIBLES APRÈS UN BAC +5

611

INSCRITS EN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® SOUS STATUT APPRENTI EN 2022

879

ÉTUDIANTS EN COURS DE FORMATION MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DONT 16 PAR LA VOIE DE LA VAE

1067

DIPLÔMÉS D'UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® EN 2022

18 %

DES DIPLÔMÉS 2022 EN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ISSUS DE CESI

88 %

DE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL SUR L'ANNÉE 2022

J'AI UN BAC +5!

Devenir expert en



Admission & financement

PUBLICS

Vous devez être titulaire d'un bac +5 ou a minima d'un bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle.

Plus précisément, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des titres d'ingénieur (CTI),
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade national de Master,
- Diplôme de 3^e cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel de niveau bac +5,
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des candidats justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle,
- Titre certifiant inscrit au RNCP niveau 7,
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus,
- Dérogation possible, nous consulter.

MODALITÉS D'ADMISSION



Analyse du dossier
Vérification des prérequis



Tests et
entretiens



Commission
d'admission

Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (étudiant, alternant, salarié, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers CESI se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix.



UN RÉSEAU DE 25 CAMPUS EN FRANCE

- Aix-en-Provence 04 42 54 06 02
- Angoulême 05 45 64 91 95
- Arras 03 21 51 14 16
- Bordeaux 05 59 40 19 39
- Brest 02 98 36 06 28
- Caen 02 31 73 72 15
- Dijon 03 80 36 30 60
- Grenoble 04 38 37 01 13
- La Rochelle 05 46 30 46 13
- Le Mans 02 43 14 98 02
- Lille 03 20 18 16 22
- Lyon 04 78 43 49 01
- Montpellier 04 67 15 01 55
- Nancy 03 83 22 27 99
- Nantes 02 28 16 10 11
- Nice 04 93 63 66 78
- Orléans 02 38 76 42 04
- Paris - Nanterre - La Défense 01 47 25 00 10
- Pau 05 59 05 45 82
- Reims 03 26 40 04 45
- Rouen 02 32 87 06 57
- St-Nazaire 02 40 15 20 17
- Strasbourg 03 90 23 00 15
- Toulouse 05 61 29 82 06
- Direction générale 01 44 45 92 00

SERVICE CLIENTS

0 800 054 568
SERVICE & APPELS GRATUITS

POUR NOUS SUIVRE



cesi.fr

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS